

## Mme Nadia WEILER-STRASSER

Conseillère Municipale de l'opposition



### SARRALBE SUR AVENANTS

"Avenants !" " Avenants !". On en fait des avenants à Sarralbe!

C'est quoi un avenant ? C'est quand l'équipe Didiot vous promet de réaliser un projet pour pas cher pour le faire accepter facilement. Et puis après, on vous dit qu'il manquait quelque chose, et il faut faire un rajout (avenant).

Et bien sur, il vous faut payer le supplément. Et puis après on dit qu'il faut encore rajouter quelque chose. Et hop! Nouvel avenant et nouvelle augmentation du prix. Et vous devez payer l'addition. Mais alors vous direz-vous, c'est qu'on a mal étudié le projet ou que nous avons une équipe incompétente ?

C'est bien ce que j'ai dit lors du Conseil Municipal de septembre dernier. Où j'ai dû quitter la réunion parce que M. Didiot m'a empêchée d'exiger des explications au nom des habitants. Il m'avait refusé la communication en début de séance des informations nécessaires alors qu'étaient en jeu d'importants marchés publics et **nombre d'avenants qui sont bien la preuve d'une mauvaise gestion.**

M. Didiot a prétendu me fournir les dossiers qu'au moment où le point concerné sera abordé. Ainsi, M. Didiot estime qu'il faut attendre la dernière minute d'un Conseil Municipal pour étudier les dossiers. Est-ce sérieux avec de telles sommes en jeu ?

Pourtant, il est obligé de fournir ces informations aux Conseillers Municipaux pour remplir leurs missions. J'ai donc demandé des copies des dossiers et un renvoi à une autre réunion. Au lieu de répondre à mes demandes, M. Didiot s'est livré comme d'habitude à des attaques personnelles

inacceptables et injurieuses pour les habitants qui ont le droit de savoir. J'ai alors quitté cette réunion. **Je n'avais pas à cautionner par ma présence de telles pratiques ni le vote de décisions préjudiciables à vos intérêts.**

Chaque Conseiller Municipal **est libre dans son expression et dans la manière dont il mène son mandat.** J'entends le rester dans l'intérêt même des habitants.

Dans ce cadre, j'ai fait savoir que je refusais de participer aux Commissions. **qui ne sont pas obligatoires et surtout elles ne sont pas publiques (!).**

**Vous le savez, je me suis engagée, quant à moi, pour une politique de transparence et pour une véritable démocratie participative locale. C'est donc au Conseil Municipal et publiquement que j'entends que soient débattues des vraies questions qui touchent les habitants.**

A Sarralbe, en plus des avenants, on fait du vent. Aussi, si quelqu'un fait de la mousse et s'agite comme l'a dit Mr Didiot c'est bien lui. Cela lui a permis de ne pas répondre aux questions légitimes que tout le monde se pose. Je rappelle que la Chambre Régionale des Comptes s'est aussi déjà interrogée et a critiqué cette "gestion par avenants".

Mais à force de semer du vent, on risque de récolter la tempête, comme chacun sait.

Abordons avec confiance la nouvelle année qui vient. La solidarité dans notre petite ville est plus que jamais nécessaire. Mes meilleurs vœux à vous et à ceux qui vous sont chers.

Infos et e-mail: [www.sarralbe.info](http://www.sarralbe.info)

Nadia Weiler-Strasser